



Faites un don

Sur l' ONU Droits de l'homme



Sélectionner



Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) est la principale entité des Nations Unies en matière de droits de l'homme. Nous représentons l'engagement de la communauté internationale envers la promotion et la protection de l'ensemble des droits de l'homme et des libertés stipulés dans la **Déclaration universelle des droits de l'homme**.

Le **Haut-Commissaire** et le HCDH ont plusieurs rôles particuliers à jouer :

- Promouvoir et protéger les droits de l'homme : nous nous exprimons objectivement en cas de violations des droits de l'homme et nous aidons

à définir les normes servant à évaluer les progrès réalisés en matière de droits de l'homme à l'échelle mondiale.

- Aider à autonomiser les individus : nos activités de recherche, de plaidoyer et en matière d'éducation contribuent à sensibiliser et mobiliser la communauté internationale et l'opinion publique sur les questions relatives aux droits de l'homme. Notre action permet à des milliers de personnes dans toutes les régions du monde de faire valoir leurs droits.
- Fournir une assistance aux gouvernements : grâce à nos présences sur le terrain, nous aidons à prévenir les abus et à désamorcer certaines situations susceptibles de générer des conflits. Notre travail de surveillance et d'analyse permet de prendre des décisions et de concevoir des programmes de développement adaptés. Nous fournissons également des services de renforcement des capacités et des conseils juridiques à des milliers de personnes, en soutenant la conception et l'adoption de lois et de politiques judiciaires dans le monde entier.
- Intégrer les droits de l'homme dans tous les programmes des Nations Unies : nous intégrons les droits de l'homme dans tous les programmes des Nations Unies afin de garantir que la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme – les trois piliers essentiels du système des Nations Unies – sont interdépendants et se renforcent mutuellement.

[En savoir plus sur notre mandat >](#)

Historique du mandat

L'Assemblée générale des Nations Unies a créé le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en décembre 1993 par sa [résolution 48/141](#), qui décrit son mandat. Le HCDH a vu le jour quelques mois seulement après [l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne](#) lors de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme.

Adoptée par 171 États, la Déclaration de Vienne a renouvelé l'engagement de la communauté internationale envers les droits de l'homme. Elle a également appelé au renforcement et à l'harmonisation des capacités de suivi du système des Nations Unies concernant les droits de l'homme.

[En savoir plus sur l'historique du HCDH >](#)

Notre mission

Dans le cadre de sa mission, le HCDH :

- s'occupe en priorité des violations des droits de l'homme les plus importantes, tant soudaines que chroniques, en particulier celles qui représentent un danger imminent pour la vie de la population ;
- concentre son attention sur les personnes à risque et vulnérables sur plusieurs fronts ;
- accorde la même attention à la réalisation des droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux, y compris le droit au développement ;
- mesure l'impact de son travail en évaluant les principaux avantages découlant de ce travail pour les individus à travers le monde.

[En savoir plus sur notre mission >](#)

Notre vision stratégique des activités liées aux droits de l'homme

Pour remplir sa mission, le HCDH suit un cadre de résultats solide : le Plan de gestion du HCDH. Cette feuille de route repose sur les résultats de consultations menées avec les États Membres, le système des Nations Unies, la société civile, la communauté philanthropique et le secteur privé. Le Plan de gestion actuel est étroitement lié au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et couvre la période allant de 2022 à 2023 inclus.

[Le nouveau plan de gestion sera lancé en juillet 2024 >](#)

Related

DÉCLARATION DE PRINCIPES

[Droits humains : la voie à suivre](#)

VOIR CETTE PAGE EN :

[العربية](#) [中文](#) [English](#) [русский](#) [Español](#)

Réseaux sociaux



À la une

[Articles d'intérêt](#)

[Centre des médias](#)

[Réunions et événements](#)

Ressources

[Bases de données](#)

[Bibliothèque](#)

[Publications](#)

Se connecter

[Nous contacter](#)

[Suivez-nous](#)

[Travailler avec nous](#)



[Faites un don](#)

[Conditions d'utilisation](#)

[Confidentialité](#)

[Contact](#)

[Droits d'auteur](#)